Kulturentwécklungsplang 2018-2028

40

Signer des pactes culturels entre chaque commune et le ministère de la Culture

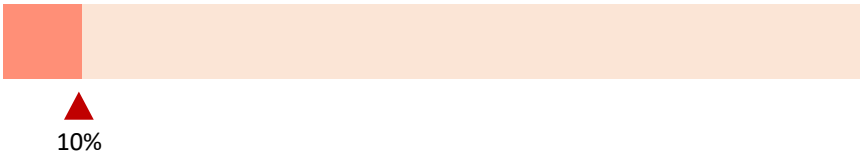

STATUT

Recommandation en cours

Version 6

Travaux réalisés

- 2024 : Signature d'une convention unique avec la Ville d'Esch-sur-Alzette afin de regrouper les différents engagements financiers du ministère de la Culture dans une seule convention
- Mai 2023 : Négociations en vue de la signature du premier pacte culturel avec la Ville d'Esch-sur-Alzette
- 2023 : Volonté du ministère de la Culture de pérenniser l'héritage culturel d'Esch2022 par la conclusion d'un pacte culturel avec la Ville d'Esch-sur-Alzette
- Mai 2022 : Concertations avec le service culturel de la Ville d'Esch-sur-Alzette (post Esch2022)
- Novembre 2021 : Inventaire des infrastructures culturelles des communes
- Janvier 2020 : Réunions Service culturel Ville d'Esch-sur-Alzette ; prévoir et planifier la mise en place éventuelle d'un pacte culturel en 2022, Année de la Capitale européenne de la culture
- Octobre 2019 : Concertation avec le président du Syvicol ; manifestation d'intérêt concernant le Fonds régional pour le subventionnement des actions culturelles et la mise en place des pactes culturels
- Décembre 2019-octobre 2020 : Élaboration d'un inventaire/état des lieux des infrastructures culturelles dans les communes du Grand-Duché

Travaux en cours

- Élaboration et finalisation du premier pacte culturel à signer avec la Ville d'Esch-sur-Alzette
- Négociations avec différentes administrations communales au sujet de la mise en place d'un pacte culturel au sein de leur commune
- Évaluation, glossaire et analyse de l'état des lieux concernant les infrastructures culturelles communales en vue d'une feuille de route pour 2024/2025
- Actualisation des statistiques concernant la culture en région
- Révision du financement (État-communes)

Travaux prévus

- 2024 : Signature d'une convention unique avec la Ville de Luxembourg regroupant les différents engagements financiers du ministère de la Culture dans une seule convention
- 2024 : Signature d'une convention unique avec la Ville de Differdange regroupant les différents engagements financiers du ministère de la Culture dans une seule convention
- Réflexions sur des mécanismes d'encouragement de plans de développement culturel communaux, notamment au regard de l'attribution de subventions
- Ateliers de concertation avec les communes, syndicats, associations, acteurs culturels et touristiques et autres

Historique

- 2018 : Publication d'un recensement des infrastructures et activités culturelles proposant un état des lieux de la situation actuelle afin de définir au futur les lignes de conduites et les priorités politiques en matière de culture et de développement durable avec les différents intervenants issus du tissu politique, culturel et associatif de la Ville de Differdange
- Juin 2017 : Publication du plan communal à la Culture 2017-2027 servant de feuille de route avec des pistes d'actions concrètes pour développer l'action culturelle sur le territoire de la Commune d'Esch-sur-Alzette, notamment en soutenant, encourageant le développement culturel sur le long terme et indépendamment des lignes politiques

Contact

- Magalie Tasch
  (+352) 247 86630
  magalie.tasch@mc.etat.lu

- Sophie Lammar
  (+352) 247 88615
  sophie.lammar@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 13.01.2025